

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) No. 1907/2006  
(modifié par le règlement (UE) 2015/830)

---

## Pittura nettoyant algicide façades

---

---

### 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

**Code du produit** 551990  
**UFI** J390-01MJ-6002-0H4P

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisation de la substance/du mélange** [TP 10] Protection des ouvrages de maçonnerie  
**Utilisations déconseillées** Catégorie d'utilisateurs: utilisateurs professionnels.  
Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Identification de la société/entreprise** Granol AG  
Zeughausstrasse 5  
CH-6210 Sursee  
Help-desk: +41 41 926 96 96 / info@granol.ch [8-17h]

**1.4. Numéro d'appel d'urgence** Tox Info Suisse: 145 / +41 (0)44 251 51 51 [24h]

**Date d'émission** 01.06.2023

**Version** 3

---

## 2. Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

**Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008** Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 3, H412

Ce produit est classé et étiqueté conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.

**Information complémentaire** Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

**Mention d'avertissement** Aucun(e).

**Mentions de danger** H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de prudence** P102: Tenir hors de portée des enfants.  
P262: Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.  
P302a: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver immédiatement et abondamment à l'eau.  
P305a: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Laver immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières.  
P273: Éviter le rejet dans l'environnement.  
P501d: Eliminer le contenu/ le conteneur à fournisseur ou dans une installation d'élimination des déchets agréée.

**Informations supplémentaires** Contient Octylisothiazolinone. Peut déclencher une réaction allergique.

**Identificateur de produit** Aucun(e).

### Contenu d'emballage < 125 ml

H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
Contient Octylisothiazolinone. Peut déclencher une réaction allergique.

**2.3. Autres dangers** Pas de dangers particuliers à signaler.

---

## 3. Composition/informations sur les composants

**Caractérisation chimique** Solution aqueuse; contient des substances actives biocides.

Composants		Classification CLP	Identificateur de produit
Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures	< 1%	Skin Corr. 1B H314, Acute Tox. 4 H312, Acute Tox. 4 H302, Aquatic Acute 1 H400	No.-CAS: 68424-85-1 No.-CE: 270-325-2
Octylisothiazolinone	< 1%	Acute Tox. 3 H331, Acute Tox. 3 H311, Acute Tox. 4 H302, Skin Corr. 1B H314, Skin Sens. 1 H317, Aquatic Acute 1 H400, Aquatic Chronic 1 H410 [SensSk1: C ≥ 0,05 %]	No.-CAS: 26530-20-1 No.-CE: 247-761-7 No.-Index: 613-112-00-5

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

**Impuretés dangereuses**                      Aucun(e) à notre connaissance.

---

## 4. Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

<b>Inhalation</b>	Amener la victime à l'air libre. Consulter un médecin après toute exposition importante.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Si on peut enlever facilement les verres de contact portés, le faire. Protéger l'oeil intact. Consulter un ophtalmologiste. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
<b>Ingestion</b>	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. Appeler un médecin dans les cas graves.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**                      Aucun(e) à notre connaissance.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**                      En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

---

## **5. Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1. Moyens d'extinction**

**Moyens d'extinction appropriés** Pas de précautions spéciales.

**Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité** Pas de contraintes agent extincteur.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Le produit lui-même ne brûle pas. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

### **5.3. Conseils aux pompiers**

**Équipement spéciaux pour la protection des intervenants** Procédure standard pour feux d'origine chimique.

**Méthodes particulières d'intervention** Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

---

## **6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Conseils pour les non-secouristes** Utiliser un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas inhaler d'aérosol / de brouillard.

**Conseils pour les secouristes** Utiliser un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement** Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage** Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

**6.4. Référence à d'autres sections** Voir chapitre 8 et 13.

---

## **7. Manipulation et stockage**

**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Porter un équipement de protection individuel. Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités** Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine. Dans le récipient fermé et sec, le produit est à 6 mois après la date de production plus durables. Date d'emballage: voir emballage. Classe de stockage (Allemagne) 12.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

N'utiliser qu'en accord avec nos recommandations.

---

## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

**Limite(s) d'exposition** Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

**Octylisothiazolinone (CAS 26530-20-1)**

Switzerland - Occupational Exposure Limits - TWAs - (MAKs) 0.05 mg/m<sup>3</sup> TWA [MAK] (inhalable dust)

Switzerland - Occupational Exposure Limits - STELs - (KZWs) 0.1 mg/m<sup>3</sup> STEL [KZW] (inhalable dust)

Switzerland - Occupational Exposure Limits - STELs - (KZWs)

### 8.2. Contrôles de l'exposition

**Contrôle de l'exposition professionnelle** À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Pratiques générales d'hygiène industrielle. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

#### Protection individuelle

*Protection respiratoire* Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire. Appareil respiratoire seulement en cas de formation d'aérosol ou de brouillard. Appareil respiratoire avec filtre .

*Protection des mains* Gants de protection conformes à EN 374. Gants en Nitrile. Temps de percée: > 8 h.

*Protection des yeux* Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166. Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure.

*Protection de la peau et du corps* Vêtements de protection à manches longues.

**Risques thermiques** Ne pas chauffer le produit.

**Contrôle d'exposition de l'environnement** S'assurer préventivement que le produit ne puisse pas se déverser dans des eaux de surface ou dans la canalisation. Eliminer les déchets de produits ou les conteneurs usagés conformément à la réglementation locale.

---

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**Forme** Liquide.  
**Couleur** Incolore.

<b>Odeur</b>	Douce.
<b>Seuil olfactif</b>	Pas d'information disponible.
<b>pH:</b>	4.5 ± 0.5
<b>Point/intervalle de fusion:</b>	Pas d'information disponible.
<b>Point/intervalle d'ébullition:</b>	100 °C
<b>Point d'éclair:</b>	n'a pas de point d'éclair
<b>Vitesse d'évaporation:</b>	Pas d'information disponible.
<b>Inflammabilité:</b>	Pas d'information disponible.
<b>Limites d'explosivité:</b>	Pas d'information disponible.
<b>Pression de vapeur:</b>	Pas d'information disponible.
<b>Densité gazeuse:</b>	Pas d'information disponible.
<b>Densité relative:</b>	1
<b>Hydrosolubilité:</b>	complètement miscible
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau):</b>	Pas d'information disponible.
<b>Température d'auto-inflammabilité:</b>	Pas d'information disponible.
<b>Température de décomposition:</b>	Pas d'information disponible.
<b>Viscosité:</b>	Pas d'information disponible.
<b>Dangers relatifs à la combustion et à l'explosion:</b>	aucun
<b>Propriétés comburantes</b>	aucun

## 9.2. Autres informations

<b>Caractéristiques Générales du Produit</b>	Pas d'information disponible.
--	-------------------------------

---

## 10. Stabilité et réactivité

<b>10.1. Réactivité</b>	Voir section 10.3
<b>10.2. Stabilité chimique</b>	Stable dans des conditions normales. Pas de décomposition en utilisation conforme.
<b>10.3. Possibilité de réactions dangereuses</b>	Pas de dangers particuliers à signaler.
<b>10.4. Conditions à éviter</b>	Sources directes de chaleur. En plein soleil pendant une période de temps prolongée. Ne pas congeler.
<b>10.5. Matières incompatibles</b>	Des oxydants.
<b>10.6. Produits de décomposition dangereux</b>	Aucun sous utilisation appropriée.

---

## 11. Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

<b>Toxicité aiguë</b>	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même. <b>Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures (CAS 68424-85-1)</b> Oral LD50 Rat = 426 mg/kg (NLM_CIP) <b>2-octyl-2H-isothiazol-3-one (CAS 26530-20-1)</b> Dermal LD50 Rabbit = 690 mg/kg (NZ_CCID) Oral LD50 Rat = 550 mg/kg (NZ_CCID)
<b>Corrosion/irritation cutanée</b>	Peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes sensibles.
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Peut provoquer une irritation des yeux chez les personnes sensibles.
<b>Sensibilisation respiratoire/cutanée</b>	Négligeable.
<b>Cancérogénicité</b>	Ne contient pas de composé listé comme cancérigène
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Ne contient pas de composé listé comme mutagène.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique</b>	Donnée non disponible.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée</b>	Donnée non disponible.
<b>Danger par aspiration</b>	Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration.
<b>Expérience chez l'homme</b>	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

---

## 12. Informations écologiques

<b>12.1. Toxicité</b>	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même. <b>Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures (CAS 68424-85-1)</b> CE50/48h/daphnie = 0.015 mg/l.
<b>12.2. Persistance et dégradabilité</b>	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.
<b>12.3. Potentiel de bioaccumulation</b>	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.
<b>12.4. Mobilité dans le sol</b>	Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB** Cette préparation ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumalable ni toxique (PBT).

**12.6. Autres effets néfastes** Catégorie de risques pour l'eau (CH): A

---

## 13. Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Résidus de produit / produit non utilisé** Ne pas vider dans les égouts ou évacué avec les déchets urbains. No de déchet suivant le CED: 07 04 99.

**Emballages contaminés** Eliminer comme le produit non utilisé. Les emballages vides doivent être mis à la disposition d' une entreprise locale pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination. No de déchet suivant le CED: 15 01 02.

---

## 14. Informations relatives au transport

**ADR/RID** Non réglementé.

**IMDG** Non réglementé.

**IATA** Non réglementé.

**Autres Informations** Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.

---

## 15. Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**No. de l'autorisation** CHZN1606  
**Titulaire de l'autorisation** Granol SA, CH-6210 Sursee

**Informations réglementaires** VOC (CH) = 0%

#### **Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures (CAS 68424-85-1)**

EU - Biocides (1451/2007) - Existing Active Substances Active substance

#### **Octylisothiazolinone (CAS 26530-20-1)**

EU - Biocides (1451/2007) - Existing Active Substances Active substance

#### **Produit biocide**

CHZN1606  
Substance(s) active:  
Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures (CAS-Nr. 68424-85-1) 0.48 g/100g  
2-octyl-2H-isothiazole-3-one (CAS-Nr. 26530-20-1) 0.048 g/100g



## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une Evaluation du Risque Chimique n'est pas exigée.

## 16. Autres informations

---

<b>Révision</b>	Remaniement général.
<b>Signification des abréviations et acronymes utilisés</b>	CLP: Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008 (GHS) MAK: Limites nationales d'exposition professionnelle. VOC/COV: Contenu en composés organiques volatils (COV)
<b>Les principales références bibliographiques et sources de données</b>	L'information donnée provient de travaux qui font référence et de la littérature.
<b>Procédure de classification</b>	Méthode de calcul.
<b>Libellés des phrases mentionnées aux sections 2 et 3</b>	H302: Nocif en cas d'ingestion. H311: Toxique par contact cutané. H312: Nocif par contact cutané. H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. H317: Peut provoquer une allergie cutanée. H318: Provoque des lésions oculaires graves. H331: Toxique par inhalation. H400: Très toxique pour les organismes aquatiques. H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<b>Conseils relatifs à la formation</b>	Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.
<b>Autres informations</b>	Prendre connaissance du mode d'emploi dans l'étiquette.
<b>Mode d'emploi</b>	Conserver hors de la portée des enfants.
<b>Clause de non-responsabilité</b>	Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité. Ils ne sauraient donc être interprétés comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité.